

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

CAP Arts et techniques du Verre

Option : TAILLEUR GRAVEUR.

CAP ARTS ET TECHNIQUES DU VERRE
OPTION : TAILLEUR GRAVEUR

DESCRIPTION DE L'ACTIVITE.

Le "Tailleur Graveur" est un professionnel qualifié. Il réalise, seul ou en équipe, des décors sur des modèles de formes variées exigeant la pratique de procédés appropriés modifiant l'aspect de la pièce par retrait (taille et gravure, ...).

Son champ d'intervention délimite les fonctions suivantes :

- Préparation
- Mise en oeuvre
- Maintenance.
- Participation à la qualité.

Pour atteindre ces objectifs, il importe qu'il maîtrise non seulement les savoirs et savoir-faire fondamentaux et généraux, artistiques, technologiques et professionnels ; mais aussi, qu'il soit en mesure de proposer et de recevoir des idées innovantes, de travailler seul ou en équipe.

Sa formation doit lui permettre d'accéder à une qualification supérieure.

Les fonctions décrites ci-dessus constituent le référentiel des activités professionnelles du titulaire du CAP : ARTS ET TECHNIQUES DU VERRE, option : "TAILLEUR GRAVEUR"

Ces fonctions sont caractérisées par les tâches définies dans les pages suivantes.

	FONCTIONS	TACHES
1)	<u>PREPARATION</u>	1.1 Prendre connaissance des instructions relatives au travail. 1.2 Préparer les outillages, les matériels. 1.3 Préparer les pièces brutes. 1.4 Décoder les modèles, les schémas, les fiches techniques, les plans.
2)	<u>MISE EN OEUVRE</u>	2.1 Effectuer le compassage. 2.2 Effectuer la taille et sa finition. 2.3 Effectuer la gravure à la roue, meule.
3)	<u>MAINTENANCE</u>	3.1 Assurer la maintenance des outillages, des équipements.
4)	<u>PARTICIPATION A LA QUALITE</u>	4.1 Informer et participer à la démarche de la qualité.

FONCTION : 1 PREPARATION

TACHE : 1.1 Prendre connaissance des instructions relatives au travail.

DEFINITION A partir de la fiche de travail et/ou d'informations orales et/ou du modèle.

Il s'agit de :

- prendre en compte les caractéristiques techniques et artistiques du décor à effectuer :

(dimensions, formes, couleur, style, caractéristiques esthétiques, niveau de qualité).

- prendre en compte les données de la production :

(Processus technique, difficultés, facteur temps ...).

**CONDITIONS
RESSOURCES**

Sur le lieu de production :

- des instructions concernant la production (orales, écrites, graphiques, visuelles).

- une référence et/ou un dessin et/ou un modèle et/ou une fiche technique.

**RESULTATS
ATTENDUS**

Toutes les données relatives à la fabrication sont prises en compte et peuvent être exprimées.

FONCTION : 1 PREPARATION

TACHE : 1-2 Préparer les outillages, les matériels.

DEFINITION Compte tenu du produit et de la chronologie des opérations à réaliser, il s'agit de :

- choisir les outillages et matériels adaptés au travail à réaliser.
- vérifier la conformité et l'état des outillages et des matériels.

- rassembler et installer les moyens de contrôle sur les postes de travail.
- préparer les consommables. (feutres, meules, abrasifs, ...)
- s'assurer du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité, de l'accessibilité aux postes de travail.
- agencer méthodiquement les outils et les moyens à utiliser.
- profiler ou rectifier les meules en fonction de la forme du retrait à obtenir.

**CONDITIONS
RESSOURCES** Sur le lieu de production :

- Les matériels, les outillages de production et de contrôle.
- La liste des dispositifs de sécurité à vérifier.
- Les procédures de contrôle à mettre en oeuvre.

**RESULTATS
ATTENDUS**

- Les outillages, les matériels sont opérationnels pour le travail demandé.
- le responsable est informé dans le cas d'anomalies.

FONCTION : 1 PREPARATION

TACHE : 1-3 Préparer les pièces brutes.

DEFINITION

Compte tenu du produit à réaliser, il s'agit de :

- s'assurer de la conformité des pièces brutes (formes et dimensions).

CONDITIONS

RESSOURCES

Sur le lieu de production :

- Les pièces brutes.
- Un dessin et / ou un modèle.
- Une fiche de travail.
- Les informations et les consignes.

RESULTATS

ATTENDUS

Les pièces brutes sont prêtes pour la production et conformes aux caractéristiques des décors à réaliser.

FONCTION : 1 PREPARATION

TACHE : 1-4 Décoder les modèles, les schémas, les dessins, les documents de travail.

DEFINITION A partir de la fiche de travail et/ou d'un modèle et/ou d'informations, il s'agit de :

- analyser les caractéristiques graphiques et esthétiques du décor.

**CONDITIONS
RESSOURCES** Sur le lieu de production :

- Un dessin et/ou un modèle et/ou un schéma.
- Les informations et les consignes
- Les documents de travail (fiches de travail et fiches techniques, ...).

**RESULTATS
ATTENDUS** Les informations, les schémas, les dessins, sont correctement décodés.

FONCTION : 2 MISE EN OEUVRE.

TACHE : 2-1 EFFECTUER LE COMPASSAGE

DEFINITION A partir de la fiche de travail d'un dessin et/ou d'un modèle et/ou d'informations, il s'agit de positionner des repères sur une pièce brute en fonction des données définissant le motif.

CONDITIONS
RESSOURCES Sur le lieu de production :

- La pièce brute.
- L'ensemble des matériels, outillages et consommables.
- Le projet de décor.

RESULTATS
ATTENDUS Le compassage est précis, conforme au modèle et doit permettre une bonne exécution du décor.

FONCTION : 2 MISE EN OEUVRE.

TACHE : 2-2 EFFECTUER LA TAILLE ET SA FINITION.

DEFINITION Il s'agit, compte-tenu des caractéristiques techniques et esthétiques du décor à obtenir, de :

- Retirer de la matière par le passage successif sur des meules à grains de plus en plus fins.
- Procéder à la finition (polissage-lustrage).

CONDITIONS
RESSOURCES Sur le lieu de production :

- la pièce compassée.
- la définition du décor à réaliser.
- l'ensemble des matériels, outillages et consommables de taille et de finition
- la liste des dispositifs de sécurité et les procédures de contrôle de leur fonctionnement.
- les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie.

RESULTATS
ATTENDUS

- Les motifs sont taillés et finis conformément aux exigences de la qualité définie.
- Les procédures de sécurité sont rigoureusement respectées.

FONCTION : 2 MISE EN OEUVRE

TACHE : 2-3 EFFECTUER LA GRAVURE A LA ROUE, A LA MEULE.

DEFINITION Il s'agit compte-tenu des caractéristiques techniques et esthétiques du décor à réaliser, de :

- retirer de la matière au moyen de roues ou de meules pour obtenir des effets décoratifs.

CONDITIONS
RESSOURCES Sur le lieu de production :

- la pièce compassée.
- la définition du décor à réaliser.
- l'ensemble des matériels, outillages et consommables nécessaires.
- la liste des dispositifs de sécurité et les procédures de contrôle de leur fonctionnement.
- les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie.

RESULTATS
ATTENDUS Les motifs sont gravés conformément aux exigences de la qualité définie.
Les procédures de sécurité sont rigoureusement respectées.

FONCTION : 3 MAINTENANCE

TACHE : 3-1 ASSURER LA MAINTENANCE DES OUTILLAGES, DES EQUIPEMENTS

DEFINITION Il s'agit de :

- ranger les outillages et accessoires.
- effectuer la maintenance de premier niveau (NFX 60010).
- rendre compte d'anomalies éventuelles sur les outillages et les équipements.

CONDITIONS
RESSOURCES Sur le lieu de travail :

- Les instructions
- Les procédures de rangement des outillages et accessoires.

RESULTATS
ATTENDUS Les opérations de maintenance sont réalisées conformément aux instructions reçues.
Les règles de sécurité sont rigoureusement respectées.

FONCTION : 4 PARTICIPATION A LA QUALITE

TACHE 4-1 Informer et participer à la démarche qualité.

DEFINITION Il s'agit de :

- renseigner avec rigueur les fichiers (informatisés ou non) le suivi de la production (quantités produites, temps passé, qualité ...).
- consigner ses observations sur les documents relatifs à la maintenance des outillages et des équipements.
- suggérer des idées susceptibles d'améliorer :
 - *la qualité des productions.
 - *la productivité de son équipe .
 - *les conditions de travail, d'hygiène et de sécurité.
 - *la protection de l'outil de travail et de l'environnement.

**CONDITIONS
RESSOURCES**

Sur le lieu de travail :

- les fichiers.
- l'information.
- les moyens de communication.

**RESULTATS
ATTENDUS**

- Les documents sont complétés avec précision.
- Les informations sont données méthodiquement et sans ambiguïté.
- Une implication accrue dans la démarche qualité doit conduire à une amélioration de la production et des conditions de travail.